



**CONVENTION SUR
LES ESPÈCES
MIGRATRICES**

UNEP/CMS/COP13/Doc.13.1

16 décembre 2019

Français

Original : Anglais

13^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
Gandhinagar, Inde, 17 – 22 février 2020
Point 13 de l'ordre du jour

EXÉCUTION DU BUDGET DE LA CMS 2018 - 2020

(au 30 novembre 2019 / Préparé par le Secrétariat)

Résumé:

Le présent document rend compte de l'état des contributions au Fonds d'affectation spéciale au 30 novembre 2019. En outre, il donne un aperçu de l'exécution du budget de la CMS pour 2018 et pour la période allant de janvier à novembre 2019, avec les dépenses prévues jusqu'à la fin de décembre 2019, comme demandé dans la Résolution 12.2 *Questions financières et administratives*.

EXÉCUTION DU BUDGET DE LA CMS POUR LA PÉRIODE TRIENNALE 2018 – 2020

Contexte

1. Lors de sa douzième réunion (COP12, Manille, 2017), la Conférence des Parties a adopté le budget de la Convention pour la période triennale 2018-2020 par le biais de la Résolution 12.2 *Questions financières et administratives*. Le présent rapport fournit au Comité permanent des informations détaillées sur l'état des contributions au Fonds d'affectation spéciale au 30 novembre 2019. Il fournit également un aperçu de l'exécution du budget pour l'exercice 2018 et la période allant de janvier à novembre 2019, avec les dépenses prévues jusqu'à la fin décembre 2019.
2. L'aperçu montre que les dépenses globales sont sur la bonne voie. Toutefois, il y a d'importants arriérés de contributions imputables à l'exercice budgétaire précédent.
3. Le Secrétariat suit de près les dépenses pour s'assurer qu'elles sont contenues dans les limites des ressources disponibles. Le Secrétariat a également pris des mesures, notamment pour pourvoir les postes vacants, conformément à une approche plus prudente en matière de dépenses.

État du Fonds d'affectation spéciale pour les contributions mises en recouvrement

4. En vertu du paragraphe 4 de l'article VII de la Convention, chaque Partie est tenue de contribuer au budget adopté par la Conférence des Parties pour un exercice financier donné selon le barème des quotes-parts des Nations Unies. Conformément à la Résolution 12.2, les contributions mises en recouvrement approuvées par la COP12 pour 2018 et 2019 s'élèvent à 2 559 888 € et 2 611 087 €, respectivement.
5. Au 30 novembre 2019, 81,4 pour cent des contributions mises en recouvrement pour 2019, soit 2 125 476 € versés par 62 des 126 Parties, ont été versées. Le total des contributions non versées au 30 novembre 2019 s'élève à 1 167 365 € (485 611 € pour 2019, 391 866 € pour 2018, 206 675 euros pour la période triennale précédente 2015-2017 et 83 213 € pour les années précédentes). Comme le montre le tableau de l'Annexe 1, sur un total de 126 Parties, 45 n'ont pas versé l'intégralité de leurs contributions au Fonds d'affectation spéciale pour 2018 et 30 Parties sont tenues de payer leurs contributions au titre de la période triennale 2015-2017 précédente et quatorze Parties ont encore des contributions non acquittées pour la période antérieure à 2015.
6. Outre la contribution annuelle mise en recouvrement pour 2019, le Gouvernement norvégien a versé une contribution supplémentaire d'un montant de 14 855,90 € au Fonds d'affectation spéciale de la CMS en 2019.
7. Quatre nouvelles Parties (Trinité-et-Tobago en décembre 2018, le Liban en juin 2019, le Malawi en septembre 2019 et les Maldives en novembre 2019) ont adhéré à la Convention pendant la période 2018-2019. Le montant total des nouvelles contributions mises en recouvrement imputable aux quatre nouvelles Parties s'élève à 3 556€ pour la période 2018-2019.

8. Afin de régler les arriérés, le Secrétariat a envoyé des lettres personnalisées en septembre 2019 aux Parties ayant des arriérés de contributions à ce moment-là. Le Secrétariat a envoyé des rappels séparés à 24 Parties ayant des arriérés de plus de trois ans, attirant leur attention sur le paragraphe 9 de la Résolution 12.2, qui stipule qu'elles ne pourraient voter à la 13e réunion de la Conférence des Parties et ne pourraient être en fonction dans aucun organe de la Convention si les contributions ne sont pas reçues. Conformément aux directives de la 48^e réunion du Comité permanent, le Secrétariat a informé ces 24 Parties qu'un plan de paiement pourrait être élaboré si la Partie n'était pas en mesure de payer le total de ses contributions impayées en un seul règlement.

Exécution budgétaire pour la période 2018-2019

9. COP12 a adopté le budget s'élevant à 2 559 888 € pour 2018, y compris les dépenses d'appui au programme (Programme Support Costs, PSC) de 13 pour cent. Le Président du Comité permanent a autorisé le Secrétariat en avril 2018 à augmenter le budget 2018 pour le développement du personnel de 14 085 € de 2019 à 2020, sans dépasser son budget global pour la période triennale. Cela porte le budget total de l'année 2018 à 2 573 973 €, PSC compris.
10. Pour 2019, la COP12 a adopté un budget d'un montant de 2 611 087 €, PSC inclus. Après le redéploiement susmentionné des fonds de 11 758 € de 2019 à 2018 pour le perfectionnement du personnel, le budget 2019 a été réduit à 2 599 329 €, PSC compris. En raison de la décision de tenir la COP13 en février 2020, le Président du Comité permanent a autorisé le Secrétariat en septembre 2019 à augmenter le budget 2019 pour l'engagement financier lié au service de la COP13 de 113 000 € du budget 2020. Cela porte le budget total de l'année 2019 à 2 712 329 €, PSC compris.
11. Le tableau de l'Annexe 2 présente des informations détaillées sur les dépenses engagées en 2018 et au cours de la période allant de janvier à décembre 2019 et les dépenses prévues pour décembre 2019.
12. En 2018, les dépenses totales du Secrétariat se sont élevées à 2 067 590 euros (soit un taux d'exécution de 80 pour cent), ce qui représente des économies estimées à 506 383 euros, PSC compris, par rapport au budget total approuvé par la COP12 avec redéploiement des fonds pour le développement du personnel. Cet objectif a été atteint principalement grâce à :
- Des économies de 417 216 euros au titre des dépenses de personnel dues à la vacance du poste de Secrétaire exécutif adjoint et au recrutement retardé d'un spécialiste du renforcement des capacités ainsi que d'administrateurs de programme associés du Secrétariat.
 - Des économies supplémentaires d'un montant de 43 430 euros ont été réalisées au titre des dépenses de fonctionnement du Secrétariat en raison a) de la réduction du nombre d'impressions en couleur ; b) de l'utilisation efficace des services de messagerie et c) de l'utilisation du solde de l'année précédente pour les services de communication rendus en 2018.
 - Dans la catégorie des voyages, y compris les voyages du personnel, le Secrétariat a économisé au total 22 042 euros en 2018 en organisant à temps les voyages des participants financés aux réunions des organes directeurs tenues en 2018. En outre, le coût des missions officielles du personnel du Secrétariat a été réduit grâce à une bonne planification préalable des missions, ce qui a permis de réduire le coût des billets et à l'utilisation d'autres moyens de communication comme les téléconférences et les appels Skype plutôt que les missions.

- Toutefois, les dépenses afférentes aux services contractuels destinés à soutenir les activités du conseiller scientifique ont dépassé de 34 560 € le budget alloué, ce qui a été couvert par les économies susmentionnées au titre des dépenses de personnel de 2018.
13. Au cours de la période de janvier à novembre 2019, les dépenses totales représentaient 75 pour cent du budget total, correspondant à 2 050 993 €, PSC compris. La répartition est la suivante :
- Les dépenses de personnel (administrateurs et personnel d'appui général) se sont élevées à 1 436 651 €, contre un budget de 1 923 096 €, soit un taux d'exécution de 75 pour cent ;
 - Les dépenses au titre des services contractuels se sont élevées à 146 702 €, couvrant tous les engagements contractuels liés à la traduction et à la rédaction des rapports des documents de séance ainsi qu'à la correspondance officielle du Secrétariat, soit un taux d'exécution de 72 pour cent ;
 - Les dépenses pour les coûts opérationnels se sont élevées à 92 679 €, sur une période allant de janvier à novembre 2019. Ce montant couvrirait principalement le coût annuel en 2019 des services informatiques fournis par les Volontaires des Nations Unies, ainsi que les contrats de location de quatre imprimantes multifonctions. En outre, cela inclut les coûts de communication du Secrétariat et de maintenance du site Web de la Convention de Bonn. En outre, le Secrétariat a acheté du matériel de bureau pour un montant de 269 € sur cette période.
 - De janvier à novembre 2019, les dépenses de voyages se sont élevées à 138 737 € au sein d'un budget s'élevant à 143 170 €. Ce montant couvre en grande partie les frais de voyage du personnel du Secrétariat, en plus des frais de voyage des participants à la 49^e réunion du Comité permanent et à la 4^e réunion du Comité de session du Conseil scientifique, qui se sont tenues en novembre 2019. Il inclut également les frais de voyages du Président du Conseil scientifique et du Conseiller nommé par la COP pour les prises accidentelles pour représenter le Secrétariat.
14. Pour le mois de décembre 2019, les dépenses de personnel devraient s'élever à 152 891 €. Des économies estimées à 333 554 € devraient être réalisées à la fin de décembre 2019 en raison des postes vacants du Secrétariat tels que le chef de l'équipe chargée des espèces aviaires et l'assistante personnelle du Secrétaire exécutif ainsi que de la réduction du nombre de postes occupés par les membres du personnel du Secrétariat.
15. Pour les postes hors personnel, il est prévu que 13 855 euros seront engagés en décembre 2019, soit un solde estimé à 84 953 euros. Cela porte le total des économies estimées à la fin décembre 2019 à 472 913 €, PSC compris.
16. Compte tenu de la situation actuelle relative aux arriérés, le Secrétariat n'a pas progressé dans le recrutement pour un certain nombre de postes clés vacants, y compris le poste P-4 de fonctionnaire en chef chargé des espèces aviaires. Le Secrétariat continue de surveiller avec prudence les dépenses et d'assurer le suivi auprès des Parties en retard dans le paiement de leurs contributions.

État du solde du Fonds d'affectation spéciale

17. A la clôture des comptes du PNUE au 31 décembre 2017, le solde total du Fonds d'affectation spéciale de la CMS pour les contributions mises en recouvrement s'élevait à 592 344 €, à l'exclusion d'une réserve opérationnelle de 418 500 €¹ et des contributions payées d'avance pour les années futures.
18. Compte tenu des contributions versées et dues au 30 novembre 2019 et des dépenses prévues pour l'exercice biennal 2018-2019, le solde du fonds d'affectation spéciale à la fin de décembre 2019 devrait s'élever à 910 971 euros, comme indiqué dans le tableau 1.

Tableau 1. État du Fonds d'affectation spéciale au 31 décembre 2019	EUR
Solde d'ouverture du fonds d'affectation spéciale au 1er janvier 2018	592, 44
Contributions pour la ou les périodes triennales précédentes versées en 2018 - 2019	355 346
Contributions versées pour l'exercice biennal 2018-2019 (par. 5 et annexe 1)	4 293 498
Contribution supplémentaire du Gouvernement norvégien (paragraphe 6)	14 856
Contributions dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles soient reçues en décembre 2019	37 642
Prévisions de dépenses pour l'exercice biennal 2018-2019 (annexe 2)	(4 307 006)
Provision pour fluctuation des taux de change	(75 709)
Montant estimatif du solde du Fonds d'affectation spéciale au 31 décembre 2019	910 971

19. Toutefois, au 30 novembre 2019, le Fonds d'affectation spéciale ne disposait toujours pas de contributions impayées s'élevant à 1 167 365 euros. Avec la mise en œuvre d'Umoja depuis 2015, des fonds d'affectation spéciale financiers sains sont devenus des conditions préalables à la poursuite des activités du Secrétariat. Par conséquent, le Secrétariat tient à exhorter les Parties ayant des arriérés de contributions à régler leurs contributions sans plus tarder.

Action recommandée

20. La Conférence des Parties est invitée à prendre note de ce document et à fournir au Secrétariat des commentaires et des orientations si nécessaire.

¹ Équivalent à 500 000 US Dollars ., converti au taux de change opérationnel des Nations Unies au 31 décembre 2017 de 1 US Dollar . = 0,837 euro..

ANNEXE 1

**Fonds d'affectation spéciale pour la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
État des contributions au 30 novembre 2019 (en euros)**

No	Partie	Engagements non honorés pour 2018 et les années antérieures	Paiements anticipés pour les années futures	Engagements pour 2019	Recouvrements en 2019 pour 2018 et les années antérieures	Recouvrements en 2019 pour 2019	Recouvrements en 2019 pour les années futures	Engagements non honorés pour 2018 et les années antérieures	Engagements non honorés pour 2019	Paiements anticipés pour les années futures
		EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
1	Afghanistan	-	-	330	-	-	-	-	330	-
2	Albanie	-	-	440	-	440	-	-	-	-
3	Algérie	8 687	-	8 861	-	-	-	8 687	8 861	-
4	Angola	-	27	550	-	-	-	-	523	-
5	Antigua & Barbuda	265	-	110	-	-	-	265	110	-
6	Argentine	48 130	-	49 092	-	-	-	48 130	49 092	-
7	Arménie	-	-	330	-	330	-	-	-	-
8	Australie	-	128 620	128 620	-	-	147 049	-	-	147 049
9	Autriche	-	-	39 626	-	39 626	-	-	-	-
10	Bangladesh	-	-	550	-	550	-	-	-	-
11	Bélarus	-	-	3 082	-	3 082	-	-	-	-
12	Belgique	12 007	-	48 707	-	48 707	-	12 007	-	-
13	Bénin	198	-	165	198	165	-	-	-	-
14	Bolivie (État Plurinational de	647	-	661	647	-	-	-	661	-
15	Bosnie- Herzégovine	785	-	715	-	-	-	785	715	-
16	Brésil	531 517	-	210 404	222 165	-	-	309 352	210 404	-
17	Bulgarie	-	-	2 477	-	2 477	-	-	-	-
18	Burkina Faso	610	-	220	-	-	-	610	220	-
19	Burundi	-	257	55	-	-	-	-	-	202
20	Cabo Verde	-	137	55	-	-	-	-	-	82
21	Cameroun	2 498	-	550	-	-	-	2 498	550	-
22	Tchad	1 708	-	275	-	-	-	1 708	275	-
23	Chili	3 276	-	21 959	3 276	-	-	(0)	21 959	-
24	Congo (Brazzaville)	324	-	330	-	-	-	324	330	-
25	Iles Cook	-	-	55	-	37	-	-	18	-

No	Partie	Engagements non honorés pour 2018 et les années antérieures	Paiements anticipés pour les années futures	Engagements pour 2019	Recouvrements en 2019 pour 2018 et les années antérieures	Recouvrements en 2019 pour 2019	Recouvrements en 2019 pour les années futures	Engagements non honorés pour 2018 et les années antérieures	Engagements non honorés pour 2019	Paiements anticipés pour les années futures
		EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
26	Costa Rica	2 454	-	2 587	2 454	1 262	-	-	1 325	-
27	Côte d'Ivoire	-	21 652	495	-	-	-	-	-	21 157
28	Croatie	-	-	5 449	-	5 449	-	-	-	-
29	Cuba	20 177	-	3 577	-	-	-	20 177	3 577	-
30	Chypre	-	-	2 367	-	2 367	-	-	-	-
31	République tchèque	-	18 932	18 932	-	-	-	-	-	-
32	Republique démocratique du Congo (Kinshasa)	4 057	-	440	-	-	-	4 057	440	-
33	Danemark	-	3 569	32 141	-	28 572	-	-	-	-
34	Djibouti	671	-	55	-	-	-	671	55	-
35	République dominicaine	2 927	-	2 532	-	-	-	2 927	2 532	-
36	Equateur	8 406	-	3 687	2 226	-	-	6 180	3 687	-
37	Égypte	23 058	-	8 366	-	-	-	23 058	8 366	-
38	Guinée équatoriale	3 446	-	550	-	-	-	3 446	550	-
39	Erythrée	-	110	55	-	-	-	-	-	55
40	Estonie	-	-	2 091	-	2 091	-	-	-	-
41	Eswatini	599	-	110	599	110	-	-	-	-
42	Ethiopie	-	-	550	-	-	-	-	550	-
43	Union européenne	-	-	65 277	-	65 277	-	-	-	-
44	Fiji	162	-	165	162	165	-	-	-	-
45	Finlande	-	-	25 097	-	25 097	-	-	-	-
46	France	-	-	267 421	-	267 421	-	-	-	-
47	Gabon	7 462	-	936	-	-	-	7 462	936	-
48	Gambie	69	-	55	-	-	-	69	55	-
49	Georgie	-	-	440	-	440	-	-	-	-
50	Allemagne	-	-	351 626	-	351 626	-	-	-	-
51	Ghana	-	-	881	-	881	1 396	-	-	1 396
52	Grèce	25 414	-	25 922	-	25 922	-	25 414	-	-
53	Guinée	108	-	110	-	-	-	108	110	-
54	Guinée-Bissau	1 954	-	55	-	-	-	1 954	55	-
55	Honduras	20	-	440	-	-	-	20	440	-

No	Partie	Engagements non honorés pour 2018 et les années antérieures	Paiements anticipés pour les années futures	Engagements pour 2019	Recouvrements en 2019 pour 2018 et les années antérieures	Recouvrements en 2019 pour 2019	Recouvrements en 2019 pour les années futures	Engagements non honorés pour 2018 et les années antérieures	Engagements non honorés pour 2019	Paiements anticipés pour les années futures
		EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
56	Hongrie	-	-	8 861	-	8 861	-	-	-	-
57	Inde	39 766	-	40 562	39 766	40 562	-	-	-	-
58	Iran (République islamique d')	46 419	-	25 922	26 067	-	-	20 352	25 922	-
59	Iraq	12 457	-	7 100	-	-	-	12 457	7 100	-
60	Irlande	-	-	18 437	-	18 437	-	-	-	-
61	Israël	23 201	-	23 666	23 201	23 666	-	-	-	-
62	Italie	-	-	206 276	-	206 276	-	-	-	-
63	Jordanie	1 951	-	1 101	-	-	-	1 951	1 101	-
64	Kazakhstan	-	-	10 512	-	10 512	-	-	-	-
65	Kenya	971	-	991	971	-	-	-	991	-
66	Kirghizistan	-	11	110	-	99	-	-	-	-
67	Lettonie	-	-	2 752	-	2 752	-	-	-	-
68	Libéria	20	-	55	-	-	-	20	55	-
69	Libye	81 211	-	6 880	-	-	-	81 211	6 880	-
70	Liechtenstein	-	-	385	-	385	-	-	-	-
71	Lituanie	-	-	3 963	-	3 963	-	-	-	-
72	Luxembourg	-	-	3 522	-	3 522	-	-	-	-
73	Madagascar	142	-	165	-	-	-	142	165	-
74	Mali	162	-	165	-	-	-	162	165	-
75	Malte	-	-	881	-	881	-	-	-	-
76	Mauritanie	130	-	110	-	-	-	130	110	-
77	Maurice	-	-	661	-	661	-	-	-	-
78	Monaco	-	-	550	-	550	-	-	-	-
79	Mongolie	-	-	275	-	265	-	-	10	-
80	Monténégro	-	-	220	-	-	-	-	220	-
81	Maroc	-	-	2 972	-	-	-	-	2 972	-
82	Mozambique	-	-	220	-	-	-	-	220	-
83	Pays bas	-	-	81 564	-	81 564	-	-	-	-
84	Nouvelle Zélande	-	-	14 750	-	14 750	-	-	-	-
85	Niger	2 332	-	110	-	-	-	2 332	110	-

No	Partie	Engagements non honorés pour 2018 et les années antérieures	Paiements anticipés pour les années futures	Engagements pour 2019	Recouvrements en 2019 pour 2018 et les années antérieures	Recouvrements en 2019 pour 2019	Recouvrements en 2019 pour les années futures	Engagements non honorés pour 2018 et les années antérieures	Engagements non honorés pour 2019	Paiements anticipés pour les années futures
		EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
86	Nigéria	25 930	-	11 503	-	-	-	25 930	11 503	-
87	Macédoine du Nord	378	-	385	-	-	-	378	385	-
88	Norvège	-	-	46 726	-	46 726	-	-	-	-
89	Pakistan	5 018	-	5 118	3 091	-	-	1 927	5 118	-
90	Palaos	-	4 266	55	-	-	-	-	-	4 211
91	Panama	-	-	1 871	-	1 871	-	-	-	-
92	Paraguay	-	-	771	-	-	-	-	771	-
93	Pérou	-	-	7 485	-	4 242	-	-	3 243	-
94	Philippines	6 182	-	9 081	-	9 081	-	6 182	-	-
95	Pologne	-	-	46 285	-	46 285	-	-	-	-
96	Portugal	47 714	-	21 574	26 563	-	-	21 151	21 574	-
97	République de Moldova	-	-	220	-	-	-	-	220	-
98	Roumanie	-	-	10 127	-	-	-	-	10 127	-
99	Rwanda	108	-	110	108	110	-	-	-	-
100	Samoa	70	-	55	72	30	-	(2)	25	-
101	Sao Tome -et-Principe	764	-	55	-	-	-	764	55	-
102	Arabie saoudite	-	-	63 072	-	-	-	-	63 072	-
103	Sénégal	537	-	275	-	-	-	537	275	-
104	Serbie	1 727	-	1 761	1 727	1 761	-	-	-	-
105	Seychelles	-	-	55	-	55	-	-	-	-
106	Slovaquie	-	-	8 806	-	8 806	-	-	-	-
107	Slovénie	-	-	4 623	-	4 623	-	-	-	-
108	Somalie	1 954	-	55	-	-	-	1 954	55	-
109	Afrique du sud	-	-	20 033	-	20 033	-	-	-	-
110	Espagne	-	-	134 454	-	134 454	-	-	-	-
111	Sri Lanka	-	-	1 706	-	-	-	-	1 706	-
112	Suède	-	-	52 615	-	52 615	-	-	-	-
113	Suisse	-	-	62 741	-	62 741	-	-	-	-
114	République arabe syrienne	11 443	-	1 321	-	-	-	11 443	1 321	-
115	Tadjikistan	-	535	220	-	-	-	-	-	315

No	Partie	Engagements non honorés pour 2018 et les années antérieures	Paiements anticipés pour les années futures	Engagements pour 2019	Recouvrements en 2019 pour 2018 et les années antérieures	Recouvrements en 2019 pour 2019	Recouvrements en 2019 pour les années futures	Engagements non honorés pour 2018 et les années antérieures	Engagements non honorés pour 2019	Paiements anticipés pour les années futures
		EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
116	Togo	218	-	55	-	-	-	218	55	-
117	Tunisie	7 776	-	1 541	-	-	-	7 776	1 541	-
118	Ouganda	486	-	495	-	-	-	486	495	-
119	Ukraine	-	-	5 669	-	5 669	-	-	-	-
120	Émirats arabes unis	-	-	33 242	-	33 240	-	-	2	-
121	Royaume-Uni	-	-	245 627	-	245 627	-	-	-	-
122	République unie de Tanzanie	-	-	550	-	-	-	-	550	-
123	Uruguay	-	-	4 348	-	4 348	-	-	-	-
124	Ouzbékistan	1 241	-	1 266	-	1 266	-	1 241	-	-
125	Yémen	2 887	-	550	-	-	-	2 887	550	-
126	Zimbabwe	216	-	220	-	-	-	216	220	-
	Total	1 035 046	178 116	2 611 087	353 293	1 973 383	148 445	681 754	485 611	174 467

ANNEXE 2

**Exécution du budget 2018-2019
au 30 novembre 2019 (en euros)**

Objet de dépense	2018			2019				
	Budget		Dépenses ⁱ	Budget		Dépenses ⁱⁱ		
	Approuvé par la COP12	Redéployé de 2019/20		Approuvé par la COP12	Redéployé de 2020	Jan – Nov	Déc Projeté	Total
Coûts de personnel								
Personnel professionnel	1 412 657	-	1 003 774	1 440 910	-	1 023 779	91 157	1 114 935
Personnel d'appui général	472 731	-	464 398	482 186	-	412 872	61 734	474 606
Sous-total	1 885 388	-	1 468 172	1 923 096	-	1 436 651	152 891	1 589 542
Services contractuels								
Services contractuels (traductions générales et édition de documents)	90 168	-	124 728	91 971	-	75 174	2 355	77 529
Service de la COP13 (interprétation, rédaction du rapport)	-	-	-	-	100 000	71 360		71 360
Production de matériel d'information	12 750	-	2 904	13 005	-	168	6 000	6 168
Sous-total	102 918	-	127 632	104 976	100 000	146 702	8 355	155 057
Coûts de fonctionnement								
Outils TIC, développement et maintenance de sites Web	6 630	-	5 845	6 763	-	7 521		7 521
Perfectionnement du personnel (formation, retraites.)	10 200	12 465	20 827		-	439		439
Services d'information technologique (UNV)	71 400	-	69 086	72 828	-	67 553		67 553
Services bureautiques (location d'imprimantes, hébergement, etc.)	10 200	-	3 267	10 404	-	8 947		8 947
Services de Communication et de Courrier	17 850	-	3 221	18 207	-	7 895		7 895
Diverss	3 813	-	4 155	3 889	-	324		324
Sous-total	120 093	12 465	106 400	112 091	-	92 679	-	92 679

Objet de dépense	2018			2019				
	Budget		Dépenses ⁱ	Budget		Dépenses ⁱⁱ		
	Approuvé par la COP12	Redéployé de 2019/20		Approuvé par la COP12	Redéployé de 2020	Jan – Nov	Déc Projeté	Total
Fournituress								
Fournitures de bureau	5 916	-	5 620	6 034	-	269	3 000	3 269
Sous-total	5 916	-	5 620	6 034	-	269	3 000	3 269
Matériel								
Matériel durable	10 710	-	3 580	10 924	-	-	2 500	2 500
Sous-total	10 710	-	3 580	10 924	-	-	2 500	2 500
Déplacement								
Déplacements du personnel	64 974	-	55 192	66 274	-	75 931		75 931
Réunions du Comité permanent	22 965	-	18 291	23 424	-	13 611		13 611
Réunions du Conseil scientifique	52 424	-	44 837	53 472	-	49 195		49 195
Sous-total	140 363	-	118 321	143 170	-	138 737	-	138 737
Total	2 265 388	12 465	1 829 726	2 300 291	100 000	1 815 038	166 746	1 981 784
Dépenses d'appui aux programmes	294 500	1 620	237 864	299 038	13 000	235 955	21 677	257 632
Total général	2 559 888	14 085	2 067 590	2 599 329	113 000	2 050 993	188 423	2 239 416

ⁱ Les comptes officiels du PNUÉ sont tenus en dollars des États-Unis. Toutefois, aux fins du présent rapport, les dépenses en euros ont été estimées en utilisant une moyenne des taux de change officiels mensuels des Nations Unies pendant la période de dépenses – Jan-Dec 2018 (1 USD = 0.846 EUR)

ⁱⁱ Les comptes officiels du PNUÉ sont tenus en dollars des États-Unis. Toutefois, aux fins du présent rapport, les dépenses en euros ont été estimées en utilisant une moyenne des taux de change officiels mensuels des Nations Unies pendant la période de dépenses — Jan-Nov 2019 (1 US\$ = €0.892).